L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS
DIMANCHE, 2 NOVEMBRE 1879.

LE DISCOURS DE M. SHERMAN.

Nous lisons dans le *Messager franco-américain*:

Le discours prononcé par M. Sherman, [illegible] dans la soirée de lundi, est sans doute, après celui de M. Evarts, le plus important de la campagne électorale. A propos de ce discours, le *Herald* rappelle le temps des Clay, des Webster, des Seward, et déplore la décadence de l'art oratoire en Amérique. "Nos grands orateurs ont disparu, dit-il, et au lieu de l'éloquence qui élève et qui électrise, nous avons seulement une froide exposition de faits, présentée par des hommes d'affaires à idées claires, à vues ingénieuses et qui diffère autant des grands discours de l'époque précédente que la vulgaire argumentation d'un [illegible] anglais diffère des traits vigoureux [illegible] lancés par Beaconsfield ou de la grande et magistrale éloquence de Gladstone. De simples informations et de froids raisonnements, voilà ce qu'on nous donne, au lieu du magnifique langage qui s'adressait jadis à la portion la plus noble de notre intelligence."

Nous comprenons ces regrets du *Herald*, mais il faut convenir que lorsqu'il est question de finances et d'économie politique les raisonnements précis valent mieux encore que l'éloquence d'un Mirabeau, d'un Pitt ou d'un Clay. Du reste, le journal que nous citons rend justice à l'exposé présenté par M. Sherman. Il reconnaît que le secrétaire du Trésor a le droit d'être fier du brillant succès de la reprise des paiements en espèces [illegible] l'administration [illegible]. Cependant il reproche à M. Sherman de fermer les yeux sur le danger principal de la situation, [illegible] dans le maintien des greenbacks en circulation. [illegible] en Europe ou en Amérique rendrait possible le retrait définitif et l'anéantissement du papier-monnaie. Jamais il ne s'est présenté un concours de circonstances plus favorables à cette grande opération. Le *Herald* craint que M. Sherman ne soit pas en mesure [illegible].

Le *Times* exprime les mêmes appréhensions et fait les mêmes reproches à M. Sherman, tout en reconnaissant les services qu'il a rendus au pays en menant à bonne fin la grande opération de la reprise des paiements en espèces. Il remarque que le secrétaire du Trésor s'est prononcé dans son dernier discours comme dans mainte autre occasion, en faveur du maintien de la circulation du papier-monnaie du gouvernement. C'est là un fait, dit le "Times," qui ne peut inspirer de la confiance. Il montre le chef du département des finances comme le partisan d'un système qui favorise la spéculation et met en péril tout ce qu'il y a de bon dans la reprise des paiements.

Le "Post" parle dans le même sens que le "Herald" et le "Times." Il remarque que M. Sherman a présenté avec une grande force tous les arguments propres à prouver que le gouvernement doit entièrement cesser de mettre ou de maintenir du papier en circulation; mais quand il est arrivé à la conclusion, il a reculé et n'a pas eu le courage de faire le dernier pas. C'est pourquoi ce discours sera loin de produire tout l'effet qu'on en pouvait attendre.

La botte Fauché fait fureur à l'Etoile Rouge.

Articles de quincaillerie, de ferblanterie, de bois, notions et bijouterie au magasin de 5 cts, 142½ rue du Canal.

L'ADMINISTRATION ALLEMANDE EN ALSACE-LORRAINE.—Le gouverneur de l'Alsace-Lorraine s'est rendu samedi à Colmar [illegible] préfecture, les fonctionnaires civils et ecclésiastiques, le conseil municipal, plusieurs membres de la commission d'Alsace-Lorraine et des conseils de district et de cercle, ainsi qu'un certain nombre de notables.

Le feld-maréchal de Manteuffel a prononcé, à cette occasion, une allocution. S'adressant spécialement au clergé et aux représentants des corps constitués de l'Alsace, il s'est exprimé à peu près de la manière suivante:

"Je respecte l'attachement que les Alsaciens montrent pour le grand Etat avec lequel ils ont été unis pendant deux cents ans. Une si longue période laisse des souvenirs ineffaçables; mais, en me voyant ici, rappelez-vous que ce n'est pas l'Allemagne qui a commencé la guerre pour recouvrer l'Alsace-Lorraine, mais que cette guerre nous a été imposée par la France.

"Maintenant que vous êtes de nouveau unis à l'Allemagne, rappelez-vous que votre pays a eu jadis, pendant 700 ans, la même histoire que l'Allemagne, et songez que ce pays reconnaît et cultive mieux que tout autre le caractère particulier de ses différentes provinces.

"L'Allemagne cultivera et perfectionnera aussi, en Alsace-Lorraine, ce que ce pays a acquis de bon pendant son union avec la France; mais dans le domaine de la politique, je combattrai tous ceux qui voudront se mettre du côté de l'étranger. J'attends en particulier du clergé que, se conformant aux paroles de l'Ecriture, il reconnaîtra l'autorité comme instituée par Dieu et pratiquera et enseignera le respect et l'obéissance envers elle, non seulement dans la forme, mais aussi, comme dit l'apôtre, pour l'amour du Seigneur, c'est-à-dire en vérité et du fond du cœur."

Se tournant vers les fonctionnaires de l'administration, le gouverneur a fait ressortir qu'il ne suffirait pas de remplir ses devoirs pour le bien de l'Alsace-Lorraine, mais que l'on devait aussi remplir ses devoirs envers toute l'Allemagne, que ce devait être là un point d'honneur, et que l'Alsacien-Lorrain le plus opiniâtrement attaché à la France devait reconnaître les avantages de l'administration allemande.

S'adressant à la magistrature, le maréchal a ajouté: "La justice doit régir le pays, c'est le principe de la jurisprudence allemande.

"De la devise de Lafayette: Liberté, Fraternité, Egalité, les deux premiers mots se sont montrés trop souvent comme phrase vide. Seulement *l'égalité* s'est maintenue comme égalité devant la loi, et comme elle doit ici conserver son droit."

S'adressant au personnel de l'instruction, il a dit:

"Vous avez une tâche lourde, semée d'épines, pendant laquelle vous devez vous contenter souvent de la *conscientia recti*.

"Mais elle est honorable, car c'est surtout dans vos mains que se trouve l'avenir du pays, ayant à former la génération suivante. Ne perdez jamais de vue ce but élevé."

Demandez les Malakoff Bitters; ce sont les bitters à la mode.

—Une remarque curieuse, dit le *Figaro*: Nous avions autrefois le ministère des Jules. Aujourd'hui, nous avons le ministère des F.

En effet, le cabinet actuel compte dans son sein:

Ministre des Finances: M. Léon Say;
Ministre de la Justice: M. Le Royer;
Ministre de la Guerre: M. Gresley;
Ministre de la Marine: M. Jauréguiberry;
Ministre de l'Instruction publique: M. Jules Ferry;
Ministre des Travaux publics: M. de Freycinet;
Ministre des Postes et Télégraphes: M. Cochery.

Sans compter celui qui les nomme tous: M. Jules Grévy, Président de la République.

Pour un écolier le Black Crook est un soulier qui fait le meilleur usage. L'Etoile Rouge.

Il y a peu de bitters aussi bons que les Malakoff Bitters.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

VENISE, 11 octobre.—Il n'est bruit ici que de la tragique histoire suivante. La fille d'un bourgeois de notre ville, Mlle C...., douée d'une grande beauté, entretenait depuis longtemps une liaison intime avec un jeune homme d'ancienne noblesse patricienne, dont la famille voyait ces relations avec déplaisir.

Il y a quelques semaines, le jeune homme tomba malade, et les rapports entre les deux amants se trouvèrent forcément interrompus.

Hier, Mlle C.... se rendait à [illegible]. En passant devant le clocher des Franciscains [illegible] Michele, elle eut l'idée de visiter l'église et le cimetière qui [illegible]. Elle y aperçut un nouveau et magnifique monument [illegible] pour lire l'inscription qui s'y trouvait. Elle lut le nom de son amant, mort depuis douze jours. Elle s'évanouit, et quand elle reprit ses sens, elle était folle.

Venez demain bonne au magasin de 5 cts, 142½ rue du Canal.

LA SITUATION EN FRANCE VUE PAR LES DEUX BOUTS DE LA LORGNETTE.

[illegible] Voltaire: [illegible]

Voyez, [illegible] la France [illegible] travail [illegible], les transactions plus sûres du lendemain. Dites-moi encore quand Paris a été plus animé, plus joyeux, quand les théâtres ont été plus pleins, quand la [illegible] fait plus de travaux, plus de constructions, quand les arts ont été plus goûtés, plus encouragés.

—Mais les discours socialistes; mais les démonstrations tapageuses; mais le triomphe des amnistiés; mais les élections....

Sans doute, et puis après? O bonnes gens que vous êtes, qui n'aimez que le [illegible] et qui vous imaginez une République [illegible] marche sur des tapis et [illegible] la pointe des pieds, le doigt sur la bouche, en disant *chut!* comme dans la chambre d'un malade!

En République il y a des difficultés comme sous les autres régimes. En République, comme sous les autres régimes, il y a des impatients, des énergumènes et des fous. Etes-vous assez ennemi de votre joie pour désirer qu'il n'y en ait plus parmi vous, ou bien croyez-vous qu'il suffise d'inscrire sur les murs: *Liberté, Egalité, Fraternité*, pour que la race en soit abolie?

Ah! que nos pères en ont vu bien d'autres! Aussi n'étaient-ils pas aussi faciles à effaroucher que leurs descendants.

Sous la Restauration, alarmes continuelles, conspirations militaires, celle de Béfort, celle des sergents de La Rochelle. Sous Louis-Philippe, émeutes, barricades de Saint-Merry, soulèvement de Lyon, procès politiques, attentats à la personne royale, et cela dure six ans. Sous Napoléon III, les bombes Orsini, et la bombe plus redoutable de la *Lanterne*, et l'élection de Rochefort, et le tumulte des réunions publiques, et le torrent de l'opposition qui aurait noyé l'empire, si les Prussiens, hélas! ne l'avaient devancé.

Mais que parlons-nous de la France? Jetez donc, ô race de poltrons incorrigibles, jetez donc vos regards sur l'Europe, et apprenez qu'il y a une chose plus difficile que d'être heureux, c'est de se croire heureux.

Nous ne ferons que glisser, n'ayant pas l'intention de faire de la peine aux puissances étrangères. Mais l'Allemagne triomphante est rongée par la double plaie de la misère et du socialisme. Mais la Russie, victorieuse des Turcs, a ses incendies, ses assassinats, et le poignard du nihilisme plongé dans sa gorge. Mais l'Angleterre a ses paysans de l'Irlande. Mais l'Espagne, mais l'Italie, mais la libre Amérique elle-même.... Nous ne voulons pas continuer; car pourquoi répéter ce que chacun sait?

Et, au milieu de cette décomposition universelle, la France reste la plus paisible, la plus heureuse, la plus riche partie du monde, la moins éprouvée par la crise commerciale, celle que les autres peuples envient et jalousent, même dans ses malheurs, celle où ils viennent se reposer et s'oublier, celle qu'ils considèrent comme bénie entre toutes les nations.

La France jouit d'une constitution libérale; elle est maîtresse de son sort et de son sang; elle sait que personne n'en dispose sans son libre consentement. Ses deux grands corps élus, sa chambre et son sénat, sont d'accord. Son président est le plus honnête et le plus estimé des hommes; son peuple est assagi par ses longues épreuves, et dans la balance du suffrage universel il y a six millions de voix pour faire contrepoids aux violences des enragés ou aux exagérations des factieux!....

Telle est notre situation que nos trembleurs ne voient pas, parce qu'ils ne la regardent qu'à travers les feuilles qui leur apprennent, matin et soir, qu'il faut trembler.

Nos pères les Gaulois disaient: "Nous ne craignons qu'une chose, c'est que le ciel nous tombe sur la tête. Mais, ajoutaient-ils, nous le soutiendrons avec nos lances."

Leurs fils, qui ont peur de tout, sont bien dégénérés.

Les endormeurs.

Nous lisons dans la *Liberté*:

Florian, dont la ville de Sceaux vient de célébrer le centenaire, a écrit une fable qui est intitulée: *Le Perroquet*. L'oiseau multicolore n'est parvenu à apprendre que cette seule phrase optimiste: "Cela ne sera rien!" Il la répète du matin au soir et la place à tout propos, à tort et à travers. L'ennemi arrive et assiège la ville où perche notre perroquet. "Cela ne sera rien!" dit-il de sa voix criarde. La ville est prise d'assaut: "Cela ne sera rien!" s'écrie le confiant volatile. La maison de son maître est envahie et saccagée: "Cela ne sera rien!" On le saisit lui-même et on l'étrangle bel et bien, et sous la main qui le tue, il dit encore d'un ton défaillant: "Ce ne sera.....". La mort coupe le dernier mot.

La *République française* nous rappelle cette fable spirituelle. Après avoir imprudemment favorisé la campagne de l'amnistie et encouragé l'agitation radicale dont cette revendication violente en faveur des amnistiés est le prétexte, elle raille chaque jour les alarmes patriotiques qu'inspire à tous les gens sensés et aux meilleurs amis de la République le réveil des passions populaires sous l'influence néfaste des révolutionnaires de profession.

Cela ne sera rien! dit-elle de cet air de Candide, qui veut toujours faire croire que tout est pour le mieux dans la meilleure des Républiques. Ce matin encore, elle n'a pas assez de sarcasmes et d'ironie pour les hommes d'Etat et les hommes de presse qui s'épouvantent et épouvantent l'opinion de tous les spectres rouges dont ils repaissent leur imagination affolée.

N'en déplaise à l'opportunisme, c'est beaucoup, au contraire. Ceux qui ont assisté aux événements de 1848 et qui voient les mêmes agitateurs et les mêmes utopistes de cette époque à la tête du mouvement actuel, n'ont garde d'envisager avec autant d'indifférence ce qui se passe aujourd'hui. C'est ainsi qu'ont commencé les manifestations qui nous ont conduits au 15 mai et aux journées sanglantes de juin, qui ont discrédité la République et ont peu à peu poussé la France au césarisme comme au seul port de salut.

Faut-il refaire ce chemin et renouveler cette expérience?

Non! il est indispensable, au contraire, qu'on mette obstacle à une dangereuse agitation et qu'on coupe le mal à la racine.

Le *Journal des Débats* annonce que le gouvernement est résolu à agir contre les agitateurs. Il faut bien, et tous les bons citoyens seront avec lui.

Qu'il se méfie des endormeurs qui lui conseillent de laisser passer toutes ces mauvaises passions. Qu'il ne s'endorme pas et qu'il veille. Il est la sentinelle de l'ordre. Il n'a pas le droit de manquer un seul instant à sa mission de vigilance et de préservation.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Ph. Werlein, le marchand de pianos très connu de la rue du Canal 135. M. Werlein vend les célèbres pianos de Chickering, Mathushek et Hale, qui surpassent les pianos importés par le son, la touche et leur force de durée, et aussi par la modicité du prix, attendu qu'ils n'ont pas de droits à payer. Chaque piano est pleinement garanti par lui.

Rien de mieux pour la presse à coton qu'une paire de Black Crooks. L'Etoile Rouge.

L'AFFAIRE DU CHANDERNAGOR. — Le "Journal du Havre" nous apprend que les armateurs du "Chandernagor," la Société formée pour exploiter la colonie de Port-Breton, en Océanie, continuent de montrer leur confiance dans les destinées de l'entreprise. On vient d'acheter, à Liverpool, un steamer espagnol, le "Genil," qui s'est vendu à Anvers, et qui y sera nationalisé français. Ce steamer, après cette formalité accomplie, partira pour l'Océanie, où il est destiné à faire le service de la colonie. Il portera le pavillon français.

De plus, la Société est en pourparlers pour l'achat d'un autre navire, afin de faire suite au "Chandernagor," mais, avant de conclure le marché, elle veut attendre l'issue des démarches faites en ce moment, pour lever l'interdit décrété par le gouvernement français contre l'entreprise de M. de Rays.

—Le nom de Javel appelait impérieusement le calembour. C'est, d'ailleurs, [illegible] de Javel que tire son nom l'eau indispensable aux blanchisseuses. Voici donc le refrain d'une chanson que la *Gazette de France* assure avoir été débitée couramment pendant l'élection:

Nous n'en voulons pas davantage,
C'est un nettoyage,
C'est un nettoyage;
L'eau de Javel, seulement,
Va rincer le gouvernement.

Inutile d'ajouter que cette fantaisie se [illegible] sur l'air connu de *Madame Angot*.

Avec les Malakoff Bitters on n'éprouve plus de [illegible]

UNE CONTRÉE POLYGLOTTE.—En Louisiane il est nécessaire de savoir deux langues, le français et l'anglais, mais le [illegible] du Reichsrath autrichien est [illegible] huit pour faire [illegible]. C'est [illegible] tchèque [illegible] à exercer provisoirement les fonctions de secrétaire [illegible] la Chambre des [illegible] du Reichsrath, la tâche de lire en huit langues différentes la formule du serment, les représentants des [illegible] vinces ont en effet le droit de prêter serment dans leur idiome national. Le secrétaire provisoire, au dire des journaux allemands eux-mêmes, s'est acquitté de ce [illegible] une perfection qui fait honneur à son savoir linguistique.

Cette formalité polyglotte accomplie, le président a donné lecture de la protestation des députés tchèques, qui en entrant au Reichsrath, ont tenu à réserver les droits historiques de la Couronne de Saint-Wenceslas. A la Chambre des députés, cette lecture ne paraît avoir soulevé aucune observation. A la Chambre haute, en revanche, M. de Schmerling a cru devoir faire remarquer que la protestation tchèque n'avait aucune valeur, ni en fait ni en droit. Cette opinion n'a rien de surprenant de la part de l'auteur de l'ancienne Constitution centraliste. Mais elle est en contradiction avec le texte du discours prononcé par l'empereur à l'ouverture de la session.

Ce discours a mentionné en toutes lettres les réserves des députés tchèques, sans les contester, et il n'y a à cet égard aucune possibilité d'équivoque, car la protestation tchèque avait été remise officiellement à l'empereur avant la séance d'ouverture; le discours du Trône est en quelque sorte l'accusé de réception de cette protestation, et comme il ne la combat en aucune façon, la légalité, tout au moins théorique, des prétentions tchèques se trouve *ipso facto* reconnue. De là au triomphe pratique de ces revendications, il y a sans doute fort loin.

Mais il est incontestable que les doctrines fédéralistes qu'impliquent les droits de la couronne de Saint-Wenceslas, viennent de recevoir en principe, de la bouche du souverain, une consécration que depuis de longues années elles n'avaient obtenue aussi éclatante ni aussi explicite, pas même peut-être à l'époque du ministère Hohenwart.

LA LOI DE LYNCH EN RUSSIE.—On se rappelle le fameux procès des *Thugs*, dans lequel figuraient plusieurs milliers d'accusés. Ce procès n'était qu'une fantaisie ingénieuse; mais, en Russie, il va y avoir en réalité un procès monstre de ce genre. Voici ce que raconte à ce sujet la *Kiewlianine*:

Un paysan du village Seleska, le nommé Alexandre Schulepa, s'était établi comme voleur de chevaux de profession; plusieurs fois il avait été arrêté, et, chaque fois, il avait réussi à s'échapper. Toujours, il s'était vengé des témoins et des dénonciateurs par l'incendie ou par le vol. Dans une circonstance semblable, il fut surpris au moment où il mettait le feu à la case d'un paysan qui l'avait dénoncé à la police peu de temps avant. Toute la population se jeta sur l'incendiaire, qu'elle fit expirer sous les tortures les plus effroyables. Lorsque l'enquête fut commencée, mille quatre cent quatre-vingt-quatre personnes se déclarèrent coupables.

On voit que la loi de Lynch est dans la nature. Il n'y a que l'application qui varie. En Russie, elle est presque toujours le résultat d'une surexcitation terrible, tandis qu'en Amérique une des premières conditions est qu'elle soit appliquée de sang-froid et après un jugement, sommaire si l'on veut, mais où rien ne manque, ni juges, ni avocats, ni accusé; l'accusé surtout!

LES IDÉES DU ROI DES ZOULOUS.—Les Anglais qui veulent triompher avec éclat, ont persuadé au roi Cetiwayo que s'il demandait à venir en Angleterre, il y verrait de curieuses choses bien faites pour le convertir à la civilisation.

Une dépêche annonce que le monarque africain s'est laissé tenter et qu'il va se prêter à l'exhibition qu'on médite.

On mande du Cap:

"Le roi Cetiwayo, qui depuis sa captivité a consenti à s'habiller à l'européenne, a manifesté le désir de voir Londres et d'étudier de près la puissance britannique. Ce potentat africain paraît être disposé à accepter les bienfaits de la civilisation; il ne croit pas que le règlement du Zoulouland par le général Wolseley présente les éléments d'une stabilité indispensable aux intérêts britanniques, et il pense pouvoir répondre que dans un avenir très rapproché les Zoulous pourraient, sous sa direction, entreprendre de grands travaux, construire des villes, tracer des routes, admettre les bienfaits de l'enseignement: mais pour arriver à ce résultat, Cetiwayo est d'avis qu'il serait urgent qu'il fût accompagné dans sa visite en Angleterre par quelques-uns des chefs des principales tribus. Il aurait exprimé son profond regret de la mort du prince Louis-Napoléon, et il déclare que si le prince s'était fait connaître, et eût simplement prononcé le mot: Napoléon, les Zoulous ne l'auraient certainement pas frappé."

LE FERMAGE EN ANGLETERRE.—Le placard suivant a été affiché à Warrenspoint, dans le comté de Down (Angleterre):

"Avis. — Tout homme qui viendrait dans ce comté pour payer plus d'une livre de fermage par acre de terre, peut apporter avec lui son linceul et son cercueil, car nous n'encourageons pas les propriétaires extorqueurs tels que Brady. La nuit de leur arrivée, leur habitation sera réduite en cendres."

LA RUSSIE ATTEND.—La "Gazette de Moscou" contient un programme de la politique russe qui ne laisse rien à désirer, au point de vue de la simplicité.

Tous les Français, sans exception, dit le journal russe, désirent faire la guerre à l'Allemagne pour reconquérir l'Alsace-Lorraine, et il ne s'agit plus que de savoir si la guerre aura lieu bientôt ou à une époque éloignée. La Russie attendra jusqu'à ce que cette question soit résolue.

—Un excellent conseil donné par le *Tintamarre*:

Quand vous avez du monde à dîner chez vous et que vous ne voulez pas acheter de raisins, mettez sur la table les raisins qui ornent les chapeaux de votre femme. Tout le temps du dîner, parlez du phylloxera comme d'une maladie très contagieuse, donnant la colique dite *miserere*. Au dessert, tout le monde se passera les raisins sans oser y toucher, et madame pourra les remettre sur ses chapeaux pour sortir: ce sera autant d'économisé.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet 4 rue Carondelet.

FÉBRIFUGE INDIEN
DU DR. CHAS. DELÉRY.
E. DELERY, PROPRIÉTAIRE,
BAIE ST-LOUIS, MISS.
PAUL GELPI & BRO.,
DÉPOT GÉNÉRAL,
No. 37 rue Decatur, Nelle-Orléans.
Se trouve également dans les principales pharmacies de la ville et dans tous les magasins de campagne.

Sirop Pectoral aux Bourgeons de Sapin de R. SCHMIDT,
PHARMACIEN,
Encoignure Remparts et Bayou.
Les Bourgeons de Sapin doivent leurs propriétés balsamiques et pectorales à une substance résineuse [illegible]. Dans le nord de l'Europe c'est un médicament très usité, et qui a toujours donné des résultats [illegible] dans le traitement des maladies des voies respiratoires.
Le Sirop Pectoral aux Bourgeons de Sapin est un remède agréable et efficace contre les rhumes, catarrhes, asthme, coqueluche, enrouement et toutes les affections aigues ou chroniques de la gorge et des poumons.
Prix de la bouteille.......... 75 cts.
1er nov—3mois

SIROP PECTORAL
AUX NAVETS INDIENS.
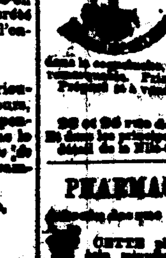
Le Sirop pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les catarrhes, les phthisies au début, [illegible]. Il procure le calme, facilite l'expectoration, arrête les crachements de sang et calme les accès d'asthme. Il convient aussi dans la coqueluche [illegible]. Prix $1 la bouteille.
Préparé par M. LAPLACE, Pharmacien, 26 et 28 rue des Champs-Elysées. Et dans les principales pharmacies en gros et en détail de la Nlle-Orléans. 3 oct—3m

PHARMACIE GENERALE
[illegible] Chartres et St-Philippe.
CETTE pharmacie, fournie avec un soin [illegible]
MEDICAMENTS DE CHOIX [illegible]

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.
POUR SEPT SOIRÉES ET DEUX MATINÉES, commençant [illegible] novembre 1879.
[illegible] M. [illegible] SHERIDAN
Et la [illegible] Troupe d'Amérique,
Dans le Grand Drame Américain de Joaquin Miller, intitulé les
DANITES,
Représenté avec une nouvelle mise en scène et de nouvelles décorations.
DIMANCHE, 9 novembre—La populaire ALICE OATES [illegible] un nouvel opéra [illegible]. 1nov—

SALLE GRUNEWALD.
DEUX SOIRÉES SEULEMENT,
Dimanche et Lundi, 2 et 3 novembre.
LE PROF. OSSET,
(LE PYRÉNÉEN.)
Le plus grand Magicien du monde, venant de Constantinople.
Le professeur Osset qui a émerveillé à Paris plus de 30,000 personnes pendant l'Exposition et plus de 20,000 en une semaine à Londres.
GRANDES SÉANCES
Fantasmagorie, Allégorie et Astronomie avec des effets qu'on n'a jamais vus jusqu'ici à la Nouvelle-Orléans.
Admission.......................... 50 cents.
31oct—3t

GRAND ASSAUT D'ARMES
DONNÉ PAR LE PROFESSEUR
GUSTAVE ROSIERE,
SALLE DE LA PARFAITE UNION,
Rue des Remparts,
Entre Dumaine et St Philippe.
Dimanche, 9 novembre 1879,
ADMISSION, [illegible] 50 cts.
19 oct—19 au 9 nov

GRAND OPERA HOUSE
Au coin des rues Canal et Dauphine.
OUVERTURE DE LA SAISON
DIMANCHE SOIR, 2 NOVEMBRE
[illegible] brillante [illegible] comédie de [illegible]
OUR BOARDING HOUSE.
L'auteur [illegible] Leonard Grover, avec une magnifique troupe.
Les sièges peuvent être retenus à partir de jeudi 30 octobre.
Dimanche 9 novembre, [illegible] OPERA.
30 oct—

Grand bal paré, masqué [illegible]
Donné par la
COMPAGNIE des GARDES LAFAYETTE,
Samedi 15 novembre 1879,
A la Salle Grunewald.
[illegible]
Le Roux, Capitaine.

Dentistes.

JOSEPH O. SIERRA,
DENTISTE,
191 --- DAUPHINE --- 191
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv—1anDMarV

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
130 --- Esplanade --- 130
Près Remparts.
31mai—1an D Ma J

JAS S. KNAPP, D.D.S.
Est de retour et continue à exercer sa profession de dentiste dans toutes ses branches au [illegible] qu'il a occupé depuis [illegible] années.
Rue Baronne No 15. 28 oct—3m

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement [illegible] le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Chaussures.

Au COIN DOUANE et BOURBON
GRAND DÉBALLAGE
—DE—
CHAUSSURES
DE TOUT GENRE.
Consignation variée et choisie.
Plus de 75,000 paires de bottes, bottines et souliers
Pour être vendus au-dessous du prix contant.
Les ACHETEURS de la VILLE et de la CAMPAGNE sont respectueusement invités à venir examiner notre immense stock de CHAUSSURES pour se convaincre de l'élégance et de la modicité des prix.
P. CASAUBIEILH,
AU DRAPEAU ROUGE,
Coin Douane et Bourbon.
Sept—2m—MarJD

MAISON
Vve P. PAVIA,
150..........RUE ROYALE..........150
Manufacture de Chaussures à la vapeur.
ENVOI FRANCO DE CATALOGUES ILLUSTRES
Donnant la description des prix, termes, &c. &c.
Cette unique et sérieuse manufacture de chaussures à vapeur en Louisiane offre des avantages au public qui ne peuvent se trouver ailleurs. 7oct—1m—D.Mar.J.

F. MONTELEONI
FABRICANT de CHAUSSURES
EN GROS ET EN DETAIL,
80.......RUE ROYALE.......80
Coin Conti.
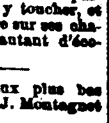
ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'il a transféré son magasin du No 194 de la rue de l'Esplanade au No 80 de la rue Royale, coin Conti, et qu'il a un magasin un des plus vastes et des plus riches assortiments de chaussures élégantes, cousues et vissées, qu'il vendra à des prix défiant toute concurrence.
Les commandes de la ville et de la campagne seront exécutées dans le plus bref délai et avec grand soin. 19 oct—1m D, Mar, J.

LA BOTTE ROUGE!
A l'enseigne de la
"BOTTE ROUGE."
Angle des rues Ursulines et Dauphine.
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES, A BON MARCHÉ.
GEORGE WAGNER.
21 oct—1mois

ATTENTION.
M. ANDRIEU & Co.,
No 51 Royale, coin Bienville.
FABRIQUE DE BOTTES ET DE CHAUSSURES DE TOUS GENRES.
BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
17 jan. 79—1 an V & C.

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.
J. A. LACROIX,
Coin Français et Victoire.
CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.
Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.
Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.
MA DEVISE est: "Ventes rapides et légers bénéfices."

URSIN DELLANDE,
FABRIQUE DE CIGARES,
434....RUE ST-CLAUDE....434
Entre St-Antoine et Bagatelle.
Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock: environ 500,000 cigares. Prix très réduits. Cigares [illegible] à $15 le millier et au-dessus.
[illegible] nov—1an—D.M.J.

BODLEY BROTHERS
OFFRENT l'assortiment le plus complet de wagons à [illegible]

73 MAISON MARX FRÈRES 73
MAISON MARX FRÈRES
73 RUE DU CANAL
MAISON MARX FRÈRES
CANAL CANAL

IMMENSE DÉBALLAGE!
Prix nouveaux! Coupes nouvelles!
Habillements variés, en couleur, en prix et en coupe
à $4.95! à $5.50! à $7.00! à $8.50!
le costume complet.
HABILLEMENTS COMPLETS DE CÉRÉMONIE, EN DRAP NOIR, à $8.75!!
PANTALONS! PANTALONS!!
Assortiment varié. Prix: de $2.25 à $3.50 et au-dessus.
CHEMISES! CHEMISES!!
Dernier arrivage! Grand sacrifice!
50 SOUS! 50 SOUS!
C'est le prix de la fameuse CHEMISE BLANCHE de LABRETONNE, fabriquée spécialement pour la maison.
LA BOULEVARD!
Chemises fantaisie, avec deux cols, au prix étonnant de
50 SOUS!
DÉPARTEMENT SPECIAL POUR LINGE DE DESSOUS, TEL QUE
CALEÇONS,
CHEMISES DE DESSOUS,
CHAUSSETTES, ETC., ETC.;
Ainsi que
CRAVATES,
BRETELLES,
MOUCHOIRS
Et enfin tous les articles nouveaux et améliorés.
Spécialité de CHAPEAUX en tous genres, pour hommes, jeunes gens et enfants, à des prix à étonner tout le monde.
CHAPEAUX POUR ENFANTS à 45 SOUS.
Articles de voyage, tels que: Valises, Malles, etc.
Le prix fixe est une règle absolue de la maison MARX FRÈRES. Tous les articles sont marqués en CHIFFRES CONNUS, chez MARX FRÈRES.
Lisez et méditez et vous comprendrez d'où vient le succès de notre maison:
L'économie est son principe, la vente à bon marché son système absolu, la loyauté sa devise, la plus grande obligeance sa consigne, le goût son moyen de persuasion.
Le magasin sera ouvert le dimanche, jusqu'à deux heures de l'après-midi.
MARX FRÈRES,
14 oct—1a 14oct 73 rue du Canal.

Charbons! Charbons!
CHARBON, CHARBON,
Pittsburg, Anthracite, Cannel, Alabama Coal.
HEBRARD & ROCA,
Marchands de Charbon.
No 1 1/2 rue Carondelet.
OFFRENT de livrer aux planteurs, manufactures, restaurants et familles aux mêmes prix et termes [illegible] que toutes les maisons régulières, du Pittsburg, de l'anthracite et du Cannel de première qualité, ainsi que de l'Alabama pour lequel ils sont agents. Ils se rappellent à leurs amis et anciens clients et sollicitent bien respectueusement leurs ordres.
14 sept—2m MJD

CHARBON! CHARBON!
W. G. COYLE & CO.
COAL Le meilleur charbon de Pittsburg, le Cannel de la Virginie et le charbon anthracite livrés dans toutes les parties de la ville, aux plus bas prix du marché.
BUREAU: 38 CARONDELET.
26 oct—7t.

CHARBON! CHARBON!
en gros et au détail.
COAL Les propriétaires d'habitations,—ceux qui habitent la côte supérieure de Baton-Rouge, et ceux qui habitent la côte inférieure de la Nouvelle-Orléans et qui ont besoin de Bon Charbon Pittsburg en trouveront en vente par cargaison et en quantités moindres, chez
W. G. COYLE & Cie.,
38 rue Carondelet.
14oct—1m

AVIS SPÉCIAL.
Charbon! Charbon! Charbon!
Je suis prêt à fournir du charbon ST-BERNARD ou de la meilleure qualité de PITTSBURG, aux familles, débitants, ou pour machines à vapeur, dans les limites de la ville, au prix ci-dessous pour du comptant:

	St-Bernard	Pittsburg
10 à 100 barils	75c.	85c.
300 à 500 barils	70c.	80c.
250 et au-dessus	65c.	75c.
Charbon cassé ou coulé	60c.	

W. S. CAMPBELL, Agent,
12 sept— 29 rue Carondelet.

BUREAU DE
W. S. CAMPBELL, Agent,
29 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
ST. BERNARD PITTSBURG COAL ANTHRACITE CANNEL
EN GROS ET AU DÉTAIL.
FOURNI AUX
bateaux à vapeur et aux familles.
Toujours en vente, une forte quantité de [illegible] St-Bernard et de O'Neil & Cie. 16sept—1 jour

CHARBON. CHARBON.
Hy. J. Montagnet,
Marchand de charbon
PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.
[illegible]

OFFICIEL.

Bureau de la compagnie des chemins de fer de la Nlle Orléans.
RUE DU CANAL.
Nouvelle-Orléans, [illegible] 1879.

Des propositions cachetées pour [illegible] dollars de cette compagnie [illegible] seront reçues [illegible] 15 novembre 1879 à midi. [illegible] se réservant le droit de rejeter toutes les offres ou partie des offres.

Les bons sont de la dénomination de $100, $500 et $1,000. Ils ont 24 ans à courir, portent un intérêt de six pour cent par an payable [illegible] à l'option du porteur de bons, [illegible] hypothèque sur les franchises, [illegible]. Les bons seront prêts à être délivrés vers le 1er décembre 1879.

C. C. LEWIS, Secrétaire.
19 oct—18 au 25 nov.

AVIS AUX VOTANTS.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Enregistreur des votants, paroisse d'Orléans.
(Bureau, maison d'Etat, rue Royale, [illegible])
Nlle-Orléans, 24 septembre 1879.

Le bureau de l'enregistreur des votants pour la paroisse d'Orléans, sera ouvert JEUDI, le 25 septembre, à la salle St Patrick, rue du Camp, devant la place Lafayette, et sera tenu ouvert jusqu'au 24 novembre, les dimanches et les jours de fête légale exceptés, afin de mettre ceux qui ne se sont pas fait enregistrer en 1878 ou 1879, et ceux qui ont changé de domicile, à même de s'assurer leurs papiers réguliers. En vue du grand nombre de demandes pour des duplicatas d'enregistrement, les citoyens sont [illegible] invités à rechercher avec diligence leurs papiers [illegible] avant de demander des duplicatas.

Le bureau est ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à midi, et de 1½ heure à 7 heures du soir.

CHAS CAVANAC,
Enregistreur des votants, Paroisse d'Orléans.
25 sep—en Sénov

MASS MEETINGS —DU— Parti Démocrate-Conservateur.

Bureau du Comité Central d'Etat du Parti Démocrate Conservateur.
Nlle Orléans, 14 octobre 1879.

Des mass meetings du parti Démocrate-Conservateur seront harangués par le Gouv. L. A. Wiltz, Hons. Samuel D. McEnery, J. C. Egan, Allen Jumel, E. H. Fay, W. A. Strong, E. A. Burke, H. M. Ogden, E. John Ellis, Albert Voorhies, J. B. Eustis, B. F. Jonas, R. N. Ogden, John McEnery, Don Caffrey, R. C. Richardson, J. C. Moncure, T. B. Lyons, R. C. Wickliffe, A. S. Herron, A. Rosson, F. P. Poché, W. W. Farmer, Wm. M. Levy, Wm. H. Jack, Gén. Randall Gibson, Gén. J. Floyd King, J. G. Hawkins, [illegible], P. B. Théard, Hon. J. H. Acklen, Hon. E. W. Robertson, Hon. J. B. Elam.

Les assemblées auront lieu comme suit:

Le Jeudi, 30 Octobre—Las Providence.
Le Vendredi, 31 Octobre—Delta.
Le Samedi, 1er Novembre—Monroe.
Le Lundi, 3 Novembre—Bastrop.
Le Mercredi, 5 Novembre—Farmerville.
Le Jeudi, 6 Novembre—Vienna.
Le Vendredi, 7 Novembre—Arcadia.
Le Samedi, 8 Novembre—Homer.
Le Lundi, 10 Novembre—Minden.
Le Mardi, 11 Novembre—Bellevue.
Le Mercredi, 12 Novembre—Shreveport.
Le Vendredi, 14 Novembre—Mansfield.
Le Vendredi, 14 Novembre—Coushatta.
Le Samedi, 15 Novembre—Pleasant Hill.
Le Lundi, 17 Novembre—Natchitoches.
Le Mardi, 18 Novembre—Montgomery.
Le mercredi, 19 novembre—Colfax
Le Jeudi, 20 Novembre—Alexandria.
Le Samedi, 22 novembre—Marksville.
Le Lundi, 24 novembre—Opelousas.
Le Mardi, 25 novembre—Vermillionville.
Le Mardi, 25 novembre—St Martinville.
Le Mercredi, 26 novembre—Iberia.
Le Jeudi, 27 novembre—Abbéville.
Le Mercredi, 27 novembre—Franklin.
Le Vendredi, 28 novembre—Houma.
Le Samedi, 29 novembre—Thibodeaux.
Le Lundi, 1 décembre—Napoléonville
Le Lundi, 1 décembre—Donaldsonville
Le Mercredi, 3 novembre—Columbia.
Le Jeudi, 6 novembre—Harrisonburg.
Le Samedi, 8 novembre—[illegible].
Le Lundi, 10 novembre—Rayville.
Le Mardi, 11 novembre—Delhi.
Le Jeudi, 13 novembre—Floyd.
Le Vendredi, 14 novembre—Tallulah.
Le Lundi, 17 novembre—Plaquemine.
Le Mercredi, 19 novembre—Maison de Cour de St-Charles.
Le Vendredi, 21 novembre—Vieille Maison de Cour de St Bernard.
Le Samedi, 22 novembre—Pointe-à-la-Hache.
Le Jeudi, 20 novembre—Covington.
Le Samedi, 22 novembre—Franklinton.
Le Lundi, 24 novembre—Amite.
Le Mardi, 25 novembre—Greensburg.
Le Jeudi, 27 novembre—Port Vincent.

ALBERT VOORHIES,
Président du comité central du parti démocrate conservateur d'Etat de Louisiane.
O. M. Tennison, Secrétaire. 16 oct—

INSTITUTIONS.

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
129..........Esplanade..........129
L'OUVERTURE de la 10e session annuelle de cet Institut est fixée au 1er septembre 1879. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus utiles. Pour la musique, la directrice s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour les pensionnaires ou demi-pensionnaires. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.
24 aout—1 an

FRITZ JAHNCKE,
208 et 210....DELORD....208 et 210
Fabricant de la pierre artificielle connue sous le nom de
SCHILLINGER PATENT PAVEMENT.
Marchand de pierres allemandes, [illegible], North River Flagstone et de ciment de Portland.
Les ordres laissés à la Boîte 143 Mechanics' & Traders' Exchange seront promptement exécutés.
sept—1 an

ANT. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE, G. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE.
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No 3½ RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations [illegible] de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Dr. J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES, et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. [illegible] et remèdes fournis. [illegible] guéris par un simple mécanisme, sans peine.
Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUÉRIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept—1 an

G. PITARD & BRO.,
IMPORTATEURS et MARCHANDS
—DE—
Quincaillerie, Grilles, Peintures,
Huiles, Vernis, Chaux, Ciment, Plâtre, [illegible], Vitres,
Papier de Tenture, etc.
207 RUE DU CANAL.
Entre les rues Remparts et Bourgogne.
19oct—

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER
147..........RUE BARONNE..........147
ENTRE CANAL ET COMMUNE.
Près de la SALLE GRUNEWALD.

Brasseries.

Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
50, 52, 54 et 56 RUE MARAIS.
Entre Conti et St-Louis.
4 fév—1an—D.M.J.

Pelican Steam Brewery,
EUGENE ERATH,
600....RUE VILLERE....600
Entre Esplanade et Chemin du Bayou.

L.S.L.
"THE OLD RELIABLE."
DANS SA ONZIÈME ANNÉE
Payant $40,000 annuellement
pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!
PAS D'ESCOMPTE!
Pas d'ajournement!
Tous les lots payés en plein!
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans, Lne.,
LE MARDI, 11 Novembre 1879.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE L.
GROS LOT:
$30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,
DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 11 Novembre 1879.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.
LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION
9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit.......... 2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit.......... 1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit.......... 900
1,857 Lots se montant à..........$110,400
Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.
(S'adresser à M. A. D. DAUPHIN.
Lock Box 692 New Orleans P. O.)
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.
Souvenez-vous qu'au Grand Tirage de $2 du
Mardi, 11 Novembre 1879.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.
On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et devront accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
P. O. Box 692,
Nouvelle-Orléans, Lne
Toute lettre sans réponse [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

SANS LIMITE.

Jolie petite propriété à deux corps de logis, No 483 rue Bons Enfants entre [illegible] et Bagatelle.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 8 novembre, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, POSITIVEMENT SANS LIMITE.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre D, dans l'îlet borné par les rues Bons Enfants, [illegible], Bagatelle et Morales, mesurant 31 pieds 11 pouces face à la rue Bons Enfants sur une profondeur de 98 pieds 11 pouces 3 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une petite maison divisée en deux corps de logis ayant 4 chambres, cuisine, cave, latrines, etc., etc.

Termes et Conditions — La moitié comptant, la balance à un an de crédit, en billets portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du dit billet ou en partie, l'acquéreur maintiendra la propriété assurée et transférera la police d'assurance à qui de droit. L'acquéreur assumera toutes les taxes dues et payables en 1879 en sus du prix de l'adjudication et sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais de l'acquéreur. 2 nov

Propriétés de très grande valeur dans le Premier District.

Rue Gravier, entre celles Bolivar et Bertrand.

Rue Bolivar, entre celles Gravier et Commune.

Succession de veuve Charles Roche.

Chas. D. Lallande, vs. Gustave Lallande et als.

Procès en partage No. 41,123, Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, le 8 novembre 1879, à midi, il sera vendu à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, RUE ROYALE, ENTRE CANAL ET DOUANE, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans, rendu le 20 juin 1879, dans l'affaire ci dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Trois certains morceaux de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bertrand, Gravier, Bolivar et Commune, et désignés par les Nos. 16, 17 et 18, d'après un plan de C. Zimpel, en date du 6 septembre 1834, et déposé au bureau de Théodore Guyol, notaire, sous le No. 42. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bertrand, Gravier, Bolivar et Commune, désigné par le No 26, d'après le dit plan et mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Bolivar, sur une profondeur de 129 pieds 7 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Les deux propriétés ci-dessus mentionnées, ont été achetées par la veuve Charles Roche, d'après un acte de partage passé entre elle et Alonzo Morphy pardevant Théodore Guyol notaire, le 18 octobre 1848. Pour plus de détails voir les plans à la Bourse.

Termes et Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit avec billets à coupons pour satisfaire les parties intéressées, garantis par hypothèque et privilèges de vendeur sur les propriétés vendues, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour recouvrement de la totalité desdits billets ou coupons devant être aussi garantis par hypothèque sur la propriété vendue, les bâtisses sur les dits lots devront être assurées et les polices transférées au porteur ou aux porteurs desdits billets ou coupons jusqu'à leur parfait paiement, les taxes payables en l'année 1880 devant être assumées par les acquéreurs qui seront requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de ventes pardevant Octave Morel aux frais des acquéreurs.
4 oct—4, 11, 18, 25 et 1 et 8 nov.

OUVERTURE.
Mme L. J. B. TRAPOLIN, 123 rue Royale entre Toulouse et St. Louis, a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de faire l'ouverture d'une pension privée. Rien n'a été négligé pour faire de cette maison une des meilleures dans ce genre. La bâtisse vient d'être nouvellement réparée, les voyageurs y trouveront des chambres confortables, une cuisinière française est attachée à l'établissement et la cave est garnie des meilleurs crus. Les prix seront des plus modérés. 11 oct—1m

Avis au Public.
CHANGEMENT DE LOCAL.
LA PENSION PRIVÉE dirigée par Mme M. Gandolfo, a été transférée au No 50 rue St Louis entre Passage de la Bourse et Royale, et au No 109 rue Royale. Les nombreux clients de la maison et messieurs les voyageurs trouveront toujours comme par le passé un service irréprochable et des chambres vastes et confortables, le tout aux prix les plus modérés.
11 oct—3m

Au Public.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa clientèle ainsi qu'au public en général qu'il a transféré son magasin de bijouterie du No 149 rue Bourbon, ancien établissement L. Bernard, au No 151 même rue.
Profitant de la circonstance, il remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur bienveillant patronage, et leur donne l'assurance qu'il fera, comme par le passé, tout en son pouvoir pour en mériter la continuation.
EUGÈNE KATZENSTEIN.
Fabrique et réparation de bijoux. Achat d'or et d'argent Rue Bourbon No 151, entre St Pierre et Orléans. 31 oct—3m

WM. FRANTZ. H. OPITZ.
FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. BOMNET & Cie.
Montres, bijouterie.
65 rue Royale,
Entre Bienville et Conti,
Nlle-Orléans.
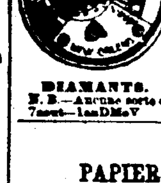
BIJOUTERIE
ET MONTURE DE
DIAMANTS.
DIAMANTS.
N. B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.
7aout—1anDMeV

PAPIER PEINT.
Décorations d'ameublement.
P. BOSSONNEY,
98 & 100 RUE DE CHARTRES.
Ancienne maison H. HABERT.
ANNONCE qu'il a reçu un grand assortiment de Papiers peints et Décors en tous genres, et qu'il a réduit les prix à défier toute concurrence. Il se charge spécialement de remettre à neuf et dans le meilleur style les ameublements de chambre, meubles de salon, sommiers élastiques, matelas, enfin tout ce qui concerne le confort et l'élégance d'une maison. 21 sept—3m

Aux fabricants sucriers et aux Brasseurs.
BI-SULFITE de CHAUX
de BONNABEL.
1851..........1879
L'unique agent anti-septique parfait, purifiant et décolorant pour le jus de canne. Employé par tous les planteurs qui désirent faire du sucre d'un grain dur et ferme et peu de mélasse. Vingt huit ans de succès complet prouve sa supériorité.
Prix réduit à $5 le baril.
H. BONNABEL,
RUE NORTH PETERS 37.
16 oct—2m Entre les rues Douane et Bienville.

B. POMES,
Marchand de Bois et Charbon, en gros et en détail,
Encoignure Dumaine et Claiborne.
A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de faire monter une nouvelle machine à vapeur pour scier et fendre le bois de chauffage, patentée le 2 décembre 1878. Il offre à vendre aux familles, aux marchands et aux groceries le bois de première qualité tout scié et fendu par corde. Mesure garantie.
Bois de pin, cypre, chêne, frêne, etc., à des prix les plus réduits du marché. Si l'acheteur n'est pas satisfait de la mesure, l'argent lui sera remboursé et le bois sera repris. Bois et charbon délivrés dans toutes les parties de la ville sans aucun frais.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest
Aux magasins bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville.
8mai 79—1 an. Nlle Orléans

MATELAS
Prix Extraordinairement Réduits
CHEZ
DONAHOE
Fabrique de Matelas bordés à la corde patentés.
44......RUE DE CHARTRES......44
Près Douane.
Venez les voir.
J. F. DONAHOE.
1er mars au 12 nov—DMaJ

F. REMY.
Marchand de Meubles
188 [illegible] Chartres [illegible] 188
près St-Louis.
A TOUJOURS en magasin un grand assortiment de meubles de noyer, bois de rose et acajou, qu'il vend aux prix les plus réduits.
Réparation de meubles.
On se charge aussi de déménagements.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

550 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

PAR H. STERN & CO. — Encanteurs, il sera vendu, LUNDI, 3 nov. 1879 à 11 heures du matin, à leur nouvelle salle d'encan No 35 rue de Chartres—

550 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un bel assortiment.

Conditions à la vente. 2 nov—

PAR C. E. GIRARDEY

[illegible] résidence de famille avec remise et écurie, grand emplacement, jardins, dans un des quartiers les plus gais de l'avenue Canal.

Vente positive avec le consentement des parties.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur,—Bureau No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 29 novembre 1879, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan, avec le consentement des parties, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Cette résidence en bois à deux étages nouvellement bâtie et magnifiquement meublée, avec grand jardin et parterre planté d'arbustes, désignée par le No 429 Canal, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Galvez et Miro. La propriété comprend trois lots de terre mesurant 80 pieds 6 pouces de face à la rue du Canal, sur une profondeur entre lignes parallèles de 114 pieds. Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages, nouvellement bâtie et magnifiquement meublée, éloignée du trottoir, avec beau jardin devant et sur le côté, entouré d'un beau grillage en fer, corridor, salons doubles à arche, librairie, salle à manger, office, cuisine au premier étage, corridor et huit grandes chambres et chambres à bain au second étage, grandes galeries de devant et sur les côtés. Les devants de cheminées du premier étage sont en marbre et ceux du second étage en [illegible], gaz partout, 2 grandes cuves, et les dépendances sont bien finies, écurie et remise, pigeonnier, chambre à bain, chambre à bois.

2° La belle et confortable résidence en bois à deux étages touchant à la propriété ci-dessus décrite désignée par le No 431 rue du Canal. Elle comprend 2 lots mesurant 57 pieds 8 pouces de face à la rue du Canal et les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, moderne, mais solidement construite, avec jardin devant et sur le côté, galeries, corridor, salons doubles à arche, devants de cheminées en marbre, salle à manger, office, cuisine et autres commodités au premier étage, cinq chambres à coucher bien aérées au second étage, gaz, cuve et hangar dans la cour. Les jardins sont luxuriants et magnifiques et contribuent beaucoup à l'apparence élégante et confortable de la maison. Cette résidence gaie et agréable, ceux qui cherchent des maisons supérieures et qui augmentent constamment de valeur ne devraient pas manquer de les visiter et de s'assurer à la vente qui est positive et sans réserve.

Conditions—1/3 ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente à parfait paiement. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour assurer le paiement. Les améliorations devront être assurées, la police transférée aux détenteurs des billets et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acquéreur pour assurer qu'il se rendra aux conditions de la vente dans les dix jours qui suivront. Si l'on ne donne un titre parfait, le dépôt sera remis. Actes de vente pardevant N. P. Trist notaire aux frais des acquéreurs.
1er nov—1 2 8 9 15 16 22 jusq vente

La résidence en briques à deux étages avec mansarde, No 170 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne, admirablement située comme résidence centrale ou pour un homme de profession.

PAR C. E. GIRARDEY Encanteur — Bureau No 31 rue du Camp.—SAMEDI [illegible] 1879 à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan—

Cette vaste résidence en briques à deux étages avec mansarde centralement située désignée par le No 170 de la rue de la Douane, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Dauphine et Bourgogne. Elle contient un grand corridor, deux salons, salle à manger, et autres appartements au premier étage, corridor, trois grands appartements, en outre trois chambres en haut, [illegible] un balcon en fer en devant [illegible], cour pavée et le droit de passage d'une allée ouvrant sur la rue Bourgogne [illegible]. Le tout mesure 26 pieds 3 pouces de face à la rue de la Douane sur 92 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Elle est convenable comme résidence centrale ou pour un homme de profession. Elle se loue à raison de $50 par mois sans bail.

Conditions—Un tiers comptant au gré de l'acquéreur le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent par an. 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix de l'adjudication. Acte de vente pardevant A. De Armas, aux frais des acquéreurs.
26 oct—25 26 nov 1 à la vente.

NOUVELLES INVENTIONS
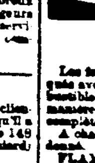
Moulin rotateur à farine perfectionné de Hunter. Onze combinaisons dans une. Plus de 250 000 maintenant en usage. Chaque famille devrait en avoir un. On demande des agents pour la Louisiane et la Géorgie. Envoyez $1 pour réclame, [illegible] et ports. Conditions spéciales pour les agents.
JAMES H. REYNOLDS
Rue Baronne 90.

FOURS.
Les fours de cuisine de Robert E. Lee, fabriqués avec le meilleur fer; brûlant peu de combustible et excellents pour cuire le pain d'une manière égale. Garantie pour donner satisfaction complète ou l'argent est remboursé. A chaque acheteur un [illegible] rotateur sera donné.
FLAMBEAU.—Aucun danger des étincelles; le vent ou la pluie ne peut l'éteindre, il ne peut faire explosion. Tous les bateaux à vapeur devraient en avoir un.
CLOCHES ELECTRIQUES.—Point de fils cachés ou de [illegible] sujets à se déranger. Toujours bonnes. Elles peuvent se placer partout. D'une valeur spéciale pour les familles et les bateaux à vapeur. Garanties pour un an. Venez les examiner.
JAMES H. REYNOLDS,
90..........Rue Baronne..........90
Entre les rues Union et Perdido.
1ermai—79—1 an NLLE-ORLEANS LNE

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Abadie (Henri)
Anouilh (Ovide)
Abadie (François Germain)
Arrouy (Charles)
Blanchard (Auguste)
Bourdel (Pierre Onésime)
Bernaisson (Jean)
Bouvrard, née Lair (Henriette)
Biset (Alfred)
Barthe (Jean et Basile)
Bonnemaison (François)
Bernondy (Jean Noël)
Bon (Vve Casimir)
Bied (Mme Louis-Marie)
Capy (les époux)
Cabaillé (les époux)
Chaussecq (Pierre)
Caspar (Andréa)
Chappuis (Jules et Auguste)
Ceres (Gabriel)
Chariot (Armand)
Coste (les époux)
Casabas (Baptiste)
Combas (Jules)
Dedeau (Elodie)
Ducamp (Jean)
Dufourcq (Jean)
Desmartial (Eve)
Dutot (Edouard)
Dabet (Jean Baptiste)
Davarede (Jean)
Dolés (Pierre Sylvain)
Dureau (Antoine Ferdinand)
Duplan (Pierre)
Desvergne (Jean Bernadin)
Delacroix (Paul)
Destelon (Vve)
Dumas (Alice Pierre)
Esplet (Francine)
Engelbach (Gustave)
Fabre (Louis)
Fourcade (Antoine)
Fenna (François Ludovic)
Favre Petit Mermet (François)
Guyenvarch (Jean Pierre François)
Gonaux (Jean Julien)
Green (Charles)
Godefroy (Louis)
Gardey (Joseph)
Gagnière (Antoine)
Gros de Perrodil
Hamant (Joseph)
Jabier (Prosper Auguste)
Joubert (Fortuné)
Jarriat (Vve de Jacques)
Kaiser (Mme Henri)
Ladouce (Mme)
Labat (Jean)
Laborde (Anne)
Legrand (Jules)
Lebrun (père et fils)
Lescolin (Alfred)
Lias (Jacob)
Lascoure (Marie Jean Pierre)
Longuefosse (Bernard)
Lacrampe (Gabriel)
Lerreux (Jean)
Lostrade (George)
Laroche (Mme)
Mauraize (Louis)
Meunier (J. T.)
Mâge (Melchior)
Moynet (Jean)
Moret (Edouard)
Majeau (Marcel)
Morneau (Pierre)
Mereaux (Jules)
Paillet (Vve Alfred)
Perche
Passamant
Poujade (Henri)
Pene (Théophile)
Pasteur (Henri)
Perès (Guillaume)
Perissé (Vincent Sylvain)
Poisson (Ernest)
Remond (Julien)
Rousseau (P. A.)
Rabalagnier (Jean Baptiste)
Rambey (Louis)
Répolat (Jean Antoine)
Scholey (Augustin)
Sauc (François)
Souquès (Charles)
Savignol (Paul)
Servin (Aglaé)
Schoeller (Milliane)
Scemes (Frederick)
The Southern Bank
Trouillot (fils)
de Villeneuve (Rodolphe)
Villeneuve (Auguste)
Vitte (François)
Vouillet (Louis)
Vizcano (Ferdinand)
Verges (Cyrille)
Wach (Mme)

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans, le 18 septembre 1879.
Le Consul de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.
19sept—

ENCRE JAPONAISE
COMMUNICATIVE
Cette Encre, employée pour tous les usages du Bureau, est la seule donnant des Copies parfaites un mois même après l'écriture.
Encre Moderne
Noire en écrivant restant toujours limpide.
MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition de 1878.
Dépôt chez tous les papetiers du monde entier.
H. ANTOINE & FILS
PARIS

Paris — PEAU DU VISAGE — Paris
LE LAIT ANTÉPHÉLIQUE
pur ou coupé d'eau, dissipe
ROUSSEURS, HALE
MASQUE DE GROSSESSE
ROUGEURS, PEAU FARINEUSE
RIDES PRÉCOCES,
BOUTONS,
&
Conserve le teint clair, pur et uni.
CANDÈS & Cie [illegible] St-Denis.

L'Abeille de [illegible]
NOUVE[illegible]
DIMANCHE, [illegible]
THÉATR[illegible]
FEUIL[illegible]
OLIVE